

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/023

DEPARTEMENT
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	9
Date de la convocation		
12 juin 2025		
Date d'affichage		
Objet : Attribution subventions extérieures 2025		

Séance du 19 juin 2025

L'an Deux mil vingt quatre
Et le 19 juin

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. QUÉRET Jean-Louis Maire, -----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-MONNET Christiane, GARAUULT Jean-Claude (Adjoint), CHICON Pierre, COMPÉRAT Jean-Raymond, LEMEITER Nathalie, PREVOST Yvette,

Absent ayant donné pouvoir :

ZIELINSKI Arnaud. donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane

Absents non excusés : BÉGLIA Gérard, MAIO Max

Secrétaire de séance : SEILLIÉBERT Christophe

M. le Maire informe le Conseil Municipal que 6 demandes de subventions d'associations, extérieures à la commune ont été reçues en Mairie, à savoir : AFM TELETHON, MF La Parenthèse, UNA Seignelay – Brienon – Bonnard – Bassou, France Alzheimer, CFA Nord de l'Yonne, La Bonne Entente de Vaudeurs

Il convient donc de délibérer pour attribuer ou non une subvention aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal VOTE à,

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	VOTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	MONTANT
CFA Nord Yonne	9	/	/	100 €
UNA Seignelay – Brienon	9	/	/	400 €
La Bonne Entente de Vaudeurs	8	/	1	200 €
MF La Parenthèse	6	1	1	150 €
AFM Téléthon	9	/	/	0 €
France Alzheimer	8	1	/	0 €

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-Louis QUÉRET

